

## Réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) du 19 décembre 2023

Lors de sa réunion du 19 décembre 2023, le CoDERST a examiné le dossier suivant :

- Dérogations au programme d'actions national et régional de Nouvelle Aquitaine sur les nitrates d'origine agricole « Campagne culturale 2023-2024 » ;

**Avis du CoDERST : favorable**

À la suite de cet avis, cet arrêté sera signé (ou non) par la préfète des Deux-Sèvres.